

Pratiques corporelles et pédagogie chrétienne

Guy Avanzini

L'ambition de la pédagogie chrétienne est de penser une éducation intégrale et plénière de la personne. De ce fait, s'impose à elle de mettre aussi en œuvre des « pratiques corporelles ». Mais le positionnement de cet objectif au sein d'un plan d'ensemble de finalités diverses s'avère aléatoire ; sa valorisation est variable et exposée à divers obstacles. Il y a donc bien à préciser en quel sens, et à quelles conditions ces pratiques sont « éducatives » et justifient d'être intégrées à la pédagogie, et plus encore à la pédagogie chrétienne, donc liées aux « mystères anthropologiques du corps ».

Si, à toutes époques, le christianisme a suscité doctrines pédagogiques et pratiques éducatives, spécialement lors des périodes de crise culturelle et religieuse -notamment après la Renaissance et la Réforme Protestante ou à la suite de la révolution de 1789- essentiellement ses initiatives portent sur la formation intellectuelle et spirituelle, singulièrement sur sa forme scolaire : sa préoccupation majeure n'est-elle pas, en effet, le salut des âmes ! Or, ces pratiques ne concernent que le corps... et pas l'esprit. C'est sans doute pourquoi, comme le remarque à bon droit Philippe Tétart,¹ leur étude, au-delà même du champ chrétien, a été un peu négligée.

La notion de « pratiques corporelles » telle que la mobilisent aujourd'hui sociologues et anthropologues, désigne le plus souvent trois séries d'activités, à la fois distinctes et interférentes : le jeu, la gymnastique -ou éducation physique- et le sport. Entre elles, il y a à la fois variété multiforme et unité profonde. Du moins un regard d'ordre transversal conduira-t-il bien à les saisir l'une et l'autre. Mais, précisément, sans prétendre ici en esquisser l'histoire, disons seulement que leur première thématisation apparaît dès le XVI^{ème} siècle, spécialement dans les collèges de la Compagnie de Jésus ; elles se sont développées à partir de la fin du XVI^{ème} siècle et leur analyse amène à observer, voire contraint à constater, qu'il ne s'agit pas là seulement d'impulsions empiriques, ou de nouveautés fortuites, en lien seulement avec la mode d'un temps : tout cet effort d'hommes et d'institutions comporte non seulement une opportunité mais une légitimité qui l'appelle et même le requiert. Il mobilise en effet la présence des trois paramètres structurellement indispensables à l'identification de l'acte éducatif en tant que tel : une axiologie, une anthropologie et une pédagogie, entendue comme un ensemble de gestes spécifiques.

L'éducation, en effet, est d'abord la visée d'un idéal, d'un horizon de valeurs qui constituent ses finalités, dont elle cherche à induire l'intériorisation et qui assument un double

¹ P. TETART – Histoire du sport en France, du second empire au régime de Vichy – Paris – Vuibert – 2007

rôle : dynamogène, en tant qu'elles lui fournissent son impulsion, son énergie, sa vigueur ; régulateur, en tant qu'elles constituent le référentiel auquel l'éducateur compare les comportements et attitudes de l'éduqué, pour évaluer tant la pertinence du but poursuivi que celle des moyens mobilisés. Mais sa visée serait illusoire ou chimérique si elle ne rencontrait, du moins partiellement, la connivence, les aspirations, l'attente éventuelle, la complicité du sujet. Celui-ci est l'objet d'une représentation qui, issue de l'expérience ou d'une théorisation déterminée, voit en effet en lui l'adversaire ou le complice du projet de l'adulte. Ainsi, la façon de considérer le péché originel et la conception théologique de référence que l'on en nourrit amènent à percevoir inégalement les chances de réussite, et à redouter plus ou moins les traces de la faute d'Adam. Certes, l'éducateur pose le pari d'un succès possible car, s'il en désespérerait d'emblée et dans la mesure même où il en désespérerait, il devrait, en bonne logique, renoncer à l'éducation et s'adonner au dressage. Mais c'est précisément pour tenter de parvenir à surmonter un échec, de rendre possible une réussite, au moins partielle, de son action, pour essayer d'articuler les finalités visées et la représentation du sujet, de restreindre l'écart et la distance entre ce qu'il est et ce qu'il devrait devenir, qu'il invente à la fois des institutions et des méthodes dont il attend et espère quelque efficacité. Et, si le constat de celle-ci le conforte, l'insuccès active ou réactive sa réflexion ; par là et dès lors, l'éducateur devient pédagogue. Sachons donc gré à l'échec d'avoir permis la pédagogie car, sans lui, elle n'aurait pas émergé car elle n'aurait pas lieu d'être. C'est la possibilité de retrouver dans les pratiques corporelles l'immanence de ces trois paramètres qui justifie de les traiter comme relevant d'une approche pédagogique et, s'agissant de celles qui se sont développées à l'initiative de l'Église, de les incorporer à la pédagogie chrétienne.

En effet, tout se passe, comme si celle-ci, comportait quatre niveaux, distincts mais interdépendants, qui justifient hautement de les encourager. En lien plus ou moins explicite avec les recherches de psychologie de l'enfant qui se multiplient à la même époque, l'on assiste d'abord à une valorisation de l'activité motrice et du jeu, de moins en moins perçus comme frivolités négligeables, temps perdu concédé avec regret, sinon culpabilité, à la faiblesse de l'enfant, mais désormais reconnus, acceptés et même facilités en tant qu'indispensables à son développement normal. Le ludique n'est plus seulement consenti par indulgence à sa paresse naturelle, mais identifié comme formateur ; il est, en quelque manière, pour lui, ce que le travail est à l'adulte et doit donc être accepté, voire favorisé, si l'on veut qu'il grandisse convenablement, acquière et garde un équilibre. Il y a là une évolution bien thématifiée par « le grand jeu » du scoutisme, qui prolongeait l'intuition de Don Bosco, pour qui la détente, l'exercice physique, la longue promenade sont indispensables à l'adolescent et aident à la construction de sa personnalité.

Mais il y a davantage ; le sport s'est peu à peu découvert comme porteur d'une validité intrinsèque. Ainsi, Paul Michaux souligne son lien avec des qualités morales et assure qu'il promeut « volonté, ténacité, sang-froid, audace » et a donc par lui-même une portée éthique. Et de nombreux auteurs soulignent à l'unisson, ou même exaltent avec conviction et enthousiasme, les bénéfices moraux que procurerait la pratique sportive : sens de l'effort, endurance, persévérance, maîtrise de soi et, s'il s'agit de sport de groupe, sens de la coopération, de la solidarité, de l'abnégation, du dévouement à autrui, victoire sur l'égoïsme, esprit d'équipe : véritable morale en acte, dont l'expérience diffusera et s'étendra à tous les registres de la vie sociale. Coubertin y ajoute l'induction d'un esprit de paix et de coopération entre les nations, à laquelle l'Education Nouvelle était éminemment sensible. Sous l'influence anglaise, Demolins et l'Abbé de Tourville la diffusent à l'École des Roches comme, plus tard, en 1944, l'ouvrage du Père Bickel « Religion et sport » : et, transfigurant cet optimisme, les

mêmes insistent sur les apports proprement spirituels et religieux de ces pratiques à une éducation chrétienne en tant que telle.

C'est que, affinés et cultivés, ces traits psychologiques et ces qualités morales prédisposent à l'expérience de la foi. Ainsi, François Hochepped note que, lors du Congrès de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne tenu à Bordeaux en 1949, Mgr de la Serre, alors Président de l'UGSEL et de la FISEC, incite à « remonter la pente du sport païen, mercenaire et débraillé » et affirme que l'éducation physique comporte « des possibilités sérieuses de formation humaine et chrétienne »². Semblablement, la FISEC, dont les statuts font référence explicite à l'Évangile, présente une vision personnaliste de l'activité physique, consistant à la susciter non aux fins de bénéfices médiatiques et financiers, mais pour l'éveil, la libération, la promotion, l'épanouissement et l'accomplissement de la personne humaine. Ainsi se déroule et s'accomplit le cycle éducatif que l'Abbé Jean-Joseph Allemand, relayé par le Père Timon-David pour les milieux populaires, récapitulait en disant de leurs « œuvres de jeunesse » : « ici, on joue et on prie ». Il ne s'agissait, pour eux, ni d'une simple juxtaposition, ni d'un passage obligé par le second registre pour accéder au premier, mais bien d'un continuum éducatif, homogène et cohérent.

Au total, et beaucoup se retrouvent dans ces formules, il importe de dispenser une éducation « plénière » ou « intégrale », qui inclut le corps. Contre l'intellectualisme d'une formation qui s'attacherait exclusivement à la culture de l'esprit, à l'acquisition de connaissances et à l'accroissement des savoirs, prévaut l'idée que l'homme tout entier est à former, âme et corps, et que le soin et le souci du déploiement de celui-ci constituent une finalité indispensable, qu'il serait erroné de mépriser et dangereux de négliger. L'on sait combien c'était la conviction de Don Bosco, pour écarter une ambivalence persistante : Le Père Didon ou Mgr de la Serre ont bien souvent, encore, rencontré et dénoncé les réticences ou les appréhensions de Supérieurs d'établissements catholiques, qui craignaient que ce fût du temps fâcheusement dérobé aux études, propre à détourner des préoccupations sérieuses. Toutefois, comme l'écrit Maritain, « l'éducation chrétienne ne doit pas adorer le corps humain comme l'ont fait les anciens grecs, mais elle est pleinement consciente de l'importance de la culture physique pour un souci d'équilibre de l'être humain intégral »³.

S'il y a donc une attitude spécifiquement chrétienne à l'égard des pratiques corporelles et, plus précisément, du sport, celle-ci ne peut procéder que du statut théologiquement reconnu au corps. Leur légitimation suppose que, en dépit des résidus d'une spiritualité janséniste ou du puritanisme anglo-saxon, et au-delà d'une ascèse pénitentielle et expiatoire, prévale et l'emporte une doctrine qui permette et, davantage encore, suscite une revalorisation du corps. Or celle-ci est logiquement liée à l'approfondissement du mystère d'un Dieu incarné, qui prend corps en Jésus Christ, Verbe incarné. Ce mystère de l'Incarnation, est bien au cœur du christianisme. C'est pourquoi Etienne Gilson affirmait que les grands philosophes et théologiens chrétiens ont toujours préconisé le respect du corps, en tant que créé par Dieu pour participer à sa glorification. C'est l'être humain tout entier -et pas seulement comme âme- qui a été façonné à l'image de Dieu. Comme l'a déclaré le Pape Pie XII lors d'une audience accordée en 1948 à des formations sportives, « d'après la conception chrétienne, le Seigneur a fait du corps humain son chef-d'œuvre dans l'ordre de la créature visible ». Aussi bien, c'est l'humanité totale de Jésus Christ qui est assumée dans la Résurrection. Étrangère tant à l'idéalisme platonicien qu'au dualisme cartésien, la tradition chrétienne, qu'ont formalisée St Thomas d'Aquin et la lignée philosophique qui en est issue, souligne la dignité

² F. HOCHÉPIED – Mgr René Barbier de la Serre – Paris – Cerf – 2009

³ J. MARITAIN – Pour une philosophie de l'éducation – Paris – Fayard – 1959 – p. 58

du corps humain et en préconise le respect. Il y a là une constante des théologiens et philosophes chrétiens, qui affirment l'unité de la nature humaine, dont les deux composantes sont, certes, distinctes mais inséparables et solidaires. Et les textes du Concile Vatican II le confirment. Il ne s'agit donc pas là de concession à la mode mais de l'exigence intrinsèque d'une anthropologie chrétienne.

Il ne faut toutefois pas méconnaître les ambiguïtés objectives et les malentendus liés à un autre trait de celle-ci : le thème de la fragilité de la nature humaine tentée par le mal, en raison même du péché originel. D'où la crainte d'une valorisation abusive, voire d'une idolâtrie, du corps. A cet égard, le chaleureux inventaire des vertus dues au sport a sans doute cédé à l'idéalisation et procéderait d'une euphorie naïve si l'on oubliait d'en percevoir et d'en condamner les déviations.

Ainsi, on doit reconnaître que, dès ses débuts, la gymnastique dut sa scolarisation au contexte revanchard des années 1880. Or les discours nationalistes, le lyrisme belliciste et l'éloquence guerrière n'ont rien d'évangélique. S'il est vrai que la tension entre sentiment national et conscience chrétienne a dommageablement traversé les siècles et si, à la fin du XIX^{ème} siècle, on était peu sensible à leur antagonisme, on y est heureusement aujourd'hui devenu assez attentif.

Mais d'autres dérives ne s'avéreront pas moins menaçantes, que Mgr de la Serre, quant à lui, avait vite discernées et lucidement dénoncées. Au fil de ses interventions lors des congrès de l'UGSEL, il met en garde contre la course aux rémunérations abusives, la gangrène de l'argent, la déification du champion, le culte inconditionnel de la performance, l'émulation devenue haineuse, la volonté de triompher à tout prix, tout ce qui contredit et ruine l'esprit sportif ; le dopage, la corruption et la violence dans les stades confirment aujourd'hui la justesse de ses pressentiments et la pertinence de son appréhension. Et ses mises en garde sont confirmées par Jacques Maritain « l'éducation chrétienne ne tend pas à faire un athlète impeccable et imbattable au tennis et au football, aussi bien que dans les compétitions morales et intellectuelles »⁴. Ainsi, un souci éthique, une approche déontologique et un regard chrétien se développent, du fait desquels il apparaît que, avant de moraliser par le sport, il faut d'abord moraliser le sport. Au total, il ne s'agit pas d'un « sport chrétien », mais d'une conception chrétienne de la pratique du sport, d'une pratique chrétienne du sport. Il ne s'agit pas de faire « du sport chrétien », mais de faire chrétiennement du sport.

Les pratiques corporelles ainsi légitimées, perçues comme susceptibles de promouvoir le bien mais aussi exposées à de graves dérives, comment faire en sorte de procurer le premier et de prévenir les secondes ? C'est là le problème complexe d'une inventivité, à la fois indispensable quoiqu'aléatoire, mais portée par un pari d'efficacité. Tel est l'objet de la forte controverse qui a opposé vigoureusement ceux qui croyaient à la portée d' « œuvres » catholiques, en tant que telles, à ceux qui en doutent ou la nient. Au XVI^{ème} siècle et au début du suivant, il allait de soi que, s'agissant d'éducation, seules les instances officiellement d'Eglise méritaient la confiance ou que, s'il n'en existait pas, il fallait les créer. Qu'il s'agisse de Don Bosco et du Valdocco, des patronages paroissiaux, de Paul Michaux et de la FSCF ou, peu après, de Mgr de la Serre à Sainte-Croix ou à l'UGSEL, si divers soient donc les milieux et contextes, il s'imposait d'éviter d'exposer les temps de loisirs à des promiscuités douteuses, et à des rencontres nocives. Il importait de soustraire enfants et adolescents à des milieux délétères, dangereux pour leur foi et leur moralité. Il fallait réagir à un laïcisme agressif, qui espérait certainement profiter du péri, et du post, scolaire pour soustraire la jeunesse à

⁴ J. MARITAIN – Pour une philosophie de l'éducation – Idem – p. 159

l'influence cléricale et la détourner de la fréquentation des offices dominicaux par la séduction de passe-temps plus attrayants. Il convenait de ne pas abandonner le temps des vacances ou celui qui séparait la fin de la scolarisation du service militaire à des tentatives agressives d'endoctrinement anti-religieux. Le seul moyen d'y parvenir, singulièrement dans le contexte conflictuel de la Séparation, semblait être de fonder des institutions pour prévenir les risques et, mieux encore, d'offrir en outre la possibilité d'une rencontre avec le message et les ministres de l'Évangile. Et plusieurs observations autorisent à estimer que cet effort ne fut pas vain, que grâce à lui un éveil spirituel se produisait et que même en naquirent des vocations sacerdotales. On entreprit aussi d'organiser, pour la formation de professeurs chrétiens de gymnastique, une Ecole Normale Catholique ; telle fut l'intention qui présida à l'ouverture de l'ILEPS. Il reste que, surtout après le Concile Vatican II, un changement de regard s'effectua et la conviction contraire grandit chez beaucoup -spécialement au sein du Clergé- qu'il n'était pas bon de s'enfermer dans des œuvres, mais qu'il fallait s'ouvrir à autrui, témoigner parmi les incroyants au sein d'institutions ouvertes à tous, adopter une attitude missionnaire. Et c'est ce que signifient l'Action Catholique Spécialisée et les mouvements correspondants.

Entre ces deux stratégies pastorales, le débat fut intense, vif, douloureux. Pour une série de raisons -et notamment la diminution des effectifs du Clergé- la seconde l'emporta et beaucoup d'œuvres peu à peu dépérirent ou disparurent, non sans susciter rancœur et amertume. Aux yeux de plusieurs, qui ne purent ou n'osèrent le dire d'emblée, ce fut là une erreur d'orientation, qui s'avéra très dommageable : non pas, certes, la confiance accordée à l'Action Catholique Spécialisée telle que l'avait providentiellement voulue Pie XI ; mais la problématique d'une alternative, présentant et imposant, comme un choix entre des formules censées incompatibles ce qui aurait pu être une complémentarité, voire préconisant une spiritualité de « l'enfouissement ». Ne fallait-il pas plutôt reconnaître la légitimité d'aspirations spirituelles diverses parmi les jeunes chrétiens et, plus encore, espérer des œuvres qu'en émanent des militants, dont au contraire l'émergence s'avéra compromise par leur disparition ? Si le sport offre l'occasion de fréquenter un lieu d'Église et d'en rencontrer les ministres, fallait-il, n'en déplaise à l'Abbé Michonneau, la négliger ? Et il ne suffit pas d'ironiser sur la formule évidemment malencontreuse et inadéquate de « sport catholique » pour ignorer que le souci d'une pratique chrétienne de celui-ci n'a rien de désuet ; l'actualité le montre aisément ! On pourrait même s'étonner de l'invocation des textes de Vatican II pour justifier une orientation qu'ils n'imposent nullement. Aujourd'hui, le sentiment de cette « erreur » a, ici ou là, amené à reconstituer des patronages. Comment ne pas évoquer, à cet égard, le cas d'Argenteuil où, a ressurgi sur le modèle salésien un nouveau Valdocco. De même, à Marseille, les Pères de Timon-David maintiennent-ils les œuvres de jeunesse et récemment en ont-ils même ouvert une nouvelle comme, ailleurs, les Frères de St Vincent de Paul.

On retrouve donc bien, ici, appropriées aux pratiques corporelles, les caractéristiques fondamentales et les invariants structuraux de la pédagogie chrétienne, en particulier la volonté d'éduquer et la conviction de l'éducabilité spirituelle de chacun. La valorisation des pratiques corporelles correspond à une aspiration anthropologique théologiquement et psychologiquement fondée, et à une pédagogie pertinente.

Pour citer cet article

Référence électronique

Guy Avanzini, « Pratiques corporelles et pédagogie chrétienne », *Educatio* [En ligne], 7 | 2018. URL : <http://revue-educatio.eu>

Droits d'auteurs

Tous droits réservés